Lettre aux SPÉCIAL CAFÉ CITOYEN Transition écologique et citoyenne LAURIS OCUM SIENS SPÉCIAL CAFÉ CITOYEN Transition écologique et citoyenne LAURIS OCUM SIENS SPÉCIAL CAFÉ CITOYEN Transition écologique et citoyenne LAURIS OCUM SIENS SPÉCIAL CAFÉ CITOYEN Transition écologique et citoyenne LAURIS OCUM SIENS SPÉCIAL CAFÉ CITOYEN Transition écologique et citoyenne LAURIS OCUM SIENS SPÉCIAL CAFÉ CITOYEN Transition écologique et citoyenne LAURIS OCUM SIENS SPÉCIAL CAFÉ CITOYEN Transition écologique et citoyenne LAURIS OCUM SIENS SPÉCIAL CAFÉ CITOYEN Transition écologique et citoyenne LAURIS OCUM SIENS SPÉCIAL CAFÉ CITOYEN Transition écologique et citoyenne LAURIS OCUM SIENS SPÉCIAL CAFÉ CITOYEN Transition écologique et citoyenne LAURIS OCUM SIENS S

Dans ce numéro

La Municipalité et le Pacte pour la Transition ont organisé le 16 octobre 2021 un café citoyen sur le thème de la transition écologique et citoyenne.

Cette Lettre spéciale vous présente un compte rendu des débats et travaux en ateliers et vous appelle à poursuivre la démarche de transition écologique engagée à l'occasion de ce Café Citoyen.

Le programme du café citoyen :

Une Partie I : Table ronde co-animée par la Municipalité et le Collectif Pacte de Lauris Une Partie II organisée en ateliers pour réfléchir et débattre sur :

- l'Energie, la Mobilité, l'Eau et l'Air
- L'Agriculture et l' Alimentation
- La Biodiversité
- La Gestion des Déchets

Une partie III pour partager les propositions de chacun

Le mot du Maire André Rousset

Les conclusions de la COP26 à Glasgow nous confirment une nouvelle fois le bouleversement climatique que notre planète est en train de vivre et les impacts sur notre environnement et sur nos façons de vivre.

Dans ce contexte, il m'apparaît chaque jour encore plus nécessaire que tous ensemble, Laurisiennes et Laurisiens, équipe Municipale, collectif « Pacte pour Lauris », Associations, nous construisions un village plus écologique, plus solidaire et plus citoyen, un village qui sera celui que nous lèguerons à nos enfants dans les années qui viennent.

Nous avons engagé cette démarche au travers d'une réunion ouverte le 16 octobre sur le thème « Lauris : Transition écologique et citoyenne » ; l'objet de cette édition spéciale de la Lettre aux Laurisiens est bien sûr de présenter la restitution des résultats de cette réunion mais aussi de présenter la dynamique que nous proposons d'engager avec toutes celles et tous ceux qui voudront s'y impliquer.

Cette édition spéciale de la Lettre aux Laurisiens sur la transition écologique et citoyenne a vocation à jalonner dans la durée la dynamique dans laquelle la Commune s'est engagée...

André ROUSSET, votre maire.

Les enjeux de la transition

La situation écologique, une urgence

Comment peut-on visualiser simplement l'urgence écologique?

Tout simplement, il suffit de regarder la date du jour de dépassement et son évolution année après année. Le jour de dépassement, c'est le jour où l'humanité aura consommé la totalité des ressources que la planète peut renouveler en 1 année.

On constate que dans les années 70 (il y a une cinquantaine d'années) cette date était fin décembre, qu'en 1995 c'était en octobre / novembre et qu'aujourd'hui, en 2021 nous en sommes à fin juillet.

Autrement dit, il y a 50 ans nous n'avions pas de « découvert écologique », il y a 25 ans nous étions à découvert en fin de mois et aujourd'hui, nous sommes à découvert en milieu de mois!

La transition écologique c'est quoi?

La commune de Lauris est dépositaire d'un patrimoine naturel particulièrement riche et diversifié et la transition écologique c'est la conviction qu'il faut préserver ce patrimoine, tout à la fois pour bien vivre à Lauris et pour prendre notre part dans la préservation de notre planète.

La transition écologique peut s'exprimer de différentes manières mais à Lauris nous avons choisi de l'exprimer au travers de 4 axes qui constitueront la boussole de notre action : l'énergie et la mobilité, l'agro-alimentaire, la biodiversité, et les déchets.



La dynamique citoyenne, une nécessité

Pourquoi impliquer les citoyens?

Malgré une prise de conscience grandissante avec des évolutions tangibles dans les comportements individuels (façon de consommer, tri, meilleur usage du chauffage...), les citoyens attendent encore trop souvent que les solutions « viennent d'en haut ». Or, les habitantes et habitants restent les acteurs essentiels pour réussir la transition d'abord parce que ce sont eux qui sont en 1ère ligne et aussi parce qu'une grande partie des solutions dépend d'eux.

Sont-ils prêts à jouer le jeu?

La dynamique est déjà en marche... Il y a 2 ans, un groupe ouvert à tous, apolitique, s'est constitué afin d'accompagner les élus dans une logique de co-construction dans la mise en œuvre des projets de la Commune dans les domaines écologiques et sociétaux. Ce collectif du Pacte pour la Transition à Lauris démontre une 1ère dynamique qui ne demande qu'à être amplifiée. Chaque citoyenne, chaque citoyen, chacun avec ses compétences et ses qualités, est appelé à venir rejoindre cette dynamique collective qui seule nous permettra de réussir à Lauris une transition écologique à la hauteur des enjeux. Comment réussir ce pari de la transition écologique?

L'échelle locale, celle de la commune, a été identifiée comme déterminante pour réaliser cette transition. Il s'agit de nous réunir TOUS ENSEMBLE, Laurisiennes, Laurisiens, associations et élus pour trouver, avec pragmatisme et humilité, les solutions qui nous permettront de faire de notre village un village respectueux de la planète où chacune et chacun aura sa place.

Nous sommes engagés dans une démarche longue, bien au-delà de la mandature actuelle, et nous créerons une commission extra-municipale du temps long qui nous aidera à garder le cap.

MOBILITE

- ➤ **Favoriser** le co-voiturage : développer une plateforme collaborative, agile et simple pour une mise en relation des conducteurs et des passagers sans contrainte (exemple du réseau Pouce) .
- ➤ Aménager des aires de stationnement dédiées au covoiturage sur les grands axes (Pertuis Cavaillon Aix).
- > **Développer** et rendre plus attractif le réseau des transports en commun en partenariat avec Département et la <u>Région</u>.
- Militer pour la réouverture de la ligne ferroviaire Avignon (Cavaillon) Pertuis .
- ➤ **Favoriser** les déplacements à vélo (voire trottinette) : réhabiliter les pistes cyclables existantes, en **développer** de nouvelles, les sécuriser pour favoriser le trajet domicile école pour les jeunes élèves scolarisés à Lauris. **Développer** des pistes alternatives (VTT).
- Favoriser le développement du véhicule électrique pour les Laurisiens et pour les visiteurs ou touristes : équiper les parkings publics en bornes de recharge dernière génération (sous réserve d'un débat sur le caractère écologique du véhicule électrique).

GESTION DE L'EAU

- > Analyser les consommations, identifier les pertes.
- Diagnostiquer les besoins en matière d'assainissement, développer les stations d'épuration nécessaires.
- **Encourager** la récupération des eaux pluviales.

ALIMENTATION AGRICULTURE



La commune de Lauris a défini une ZAP (Zone Agricole Protégée) dans son PLU. Cette ZAP est actuellement très morcelée.

Les agriculteurs rappellent que culture des sols ne veut pas dire perte de biodiversité. Il existe 2 types de populations animales sur le territoire en fonction des espaces (terrains ouverts / terrain fermés).

Actuellement l'offre agricole locale n'est pas assez importante pour répondre à la demande locale.

ENERGIE

- Energies Renouvelables:
- ➤ Diagnostiquer le potentiel et la faisabilité du développement des énergies renouvelables de la commune en particulier au niveau des bâtiments communaux (photovoltaïque, pompes à chaleur).
- **Etudier** les approches des communes du secteur.
 - Economies d'énergie :
- Diagnostiquer la performance de l'isolation thermique des bâtiments communaux et planifier la rénovation thermique, solutionner la question du chauffage du Château et de l'école,
- Limiter l'éclairage public en lien avec la conservation de la biodiversité.
 - Engager les citoyens :
- ➤ **Développer** une centrale de production citoyenne, par exemple en lien avec les Centrales Villageoises du Pays d'Aigues; envisager une visite sur Villelaure pour avoir de la visibilité sur la réalisation de ce projet.
 - Rechercher les partenaires et les financements.

BIODIVERSITE

- **Prendre en compte** dans le PLU les exigences de préservation de la Biodiversité : espaces verts, végétalisation du village, limitation ou réduction de l'artificialisation des sols,...
- Agriculture et biodiversité : **favoriser** le passage au bio et **arrêter** le recours aux pesticides, prendre en compte la sauvegarde des sols.
- Gérer les forêts de sorte à éviter l'appauvrissement des sols, favoriser la biodiversité par une bonne gestion des coupes de bois et du bois mort, lutter contre les déchets : décharges sauvages, plomb et douilles de chasse, détritus divers, ...
- Réaliser en accord et avec l'aide du Parc naturel régional du Luberon un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) pour sensibiliser jeunes et moins jeunes à l'intérêt de sauvegarder la biodiversité.
- ➤ **Mobiliser** les habitants et les associations pour bâtir cet ABC, se faire aider par les instances compétentes (LPO, ...).
- **Engager** les chasseurs dans l'établissement des inventaires des espèces présentes sur le territoire.
- > Créer des trames bleues, vertes et noires pour faciliter les déplacements et la vie des espèces.
- Obtenir le label de village étoilé (limitation de la pollution lumineuse).
- Gestion des espaces végétalisés : Effectuer des fauchages raisonnés de sorte à ne pas détruire les habitats de nombreuses espèces notamment les insectes. Favoriser l'implantation de haies végétales.
- Développer le pastoralisme sur les parcelles en friche.
- **Développer** l'écotourisme.
- Mettre en place une politique de bonne gestion et pratique des chemins de randonnée, **Installer** des panneaux de sensibilisation au respect des sites ainsi que de leur faune et flore.

RESTITUTION DES ATELIERS

Voici les idées des participants par thèmes Un état d'esprit constructif pour une production particulièrement riche et variée.



GESTION DES DECHETS



Depuis que la communauté de Communes s'est élargie la gestion des différents « déchets » sur notre commune de LAURIS ne donne plus satisfaction aux habitants usagés des différentes collectes.

L'information sur le tri des emballages manque de clarté de la part de la communauté de-communes ainsi que sur le coût réel et comparatif de l'ensemble de la filière.

L'information ne vient pas jusqu'à l'usager ainsi qu'une analyse fine des différents services.

Une uniformisation de la collecte des déchets est souhaitable sur le territoire de la communauté de communes.

- Réduire les déchets à la base (super U commerçants.....).
- > Améliorer le tri par une meilleur éducation.
- Mettre en place un broyeur pour valoriser les végétaux sur place.
- > Ajouter des composteurs pour les fermenticides.
- **Réaliser** une campagne d'information/ambassadeurs du tri.
- **Développer** le vrac chez les commerçants.
- Renforcer les points d'apport volontaire ou développer le tri en sacs jaunes.
- **Créer** une ressourcerie.
- Mettre en place un poulailler communal à gestion associative (exemple en France).
- > Créer une branche zéro déchets à LAURIS.
- Créer un CCDD (comité communale des déchets) pour localiser et éliminer les décharges sauvages.
- Mettre en place une application signalant les dépôts sauvages sur le territoire de la communauté de communes et y apporter des solutions.
- > Informer sur les opérations de ramassage des plastiques agricoles et inciter à des pratiques plus respectueuses pour la nature.
- Avoir une traçabilité sur la filière de recyclage des emballages.
- -Au niveau national **simplifier** ou créer le marquage de ce qui se recycle.

- > Sensibiliser le grand public et les commerçants sur le lien alimentation / Santé via par exemple des ateliers cuisine.
- Faire un panorama du système économique agricole du territoire (quels producteurs ? quelles cultures ? ...).
- **Faire** un diagnostic des terres en friche.
- Créer une continuité de ZAP sur le territoire.
- > **Animer** la ZAP.
- Permettre la rencontre des différents acteurs (créer des temps et des espaces dédiés).
- Vérifier la pertinence des cultures actuelles au regard des évolutions climatiques.
- Adapter les cultures aux changements climatiques et à la préservation de la biodiversité.
- Faire une enquête sur les habitudes alimentaires.
- > Créer des terres agricoles communales dédiées au maraichage.
- Permettre l'accueil d'un abattoir mobile.

- > **Fournir** le restaurant scolaire avec une production maraîchère communale.
- Proposer des aides aux nouveaux agriculteurs : aide au logement ; garantie ; premier équipement ...) .
- > Faciliter la signature de baux ruraux en les sécurisant.
- Favoriser le logement de ces nouveaux agriculteurs (qui, pendant au moins les 2 premières années n'ont pas de revenus).
- Favoriser la mutualisation des équipements ou engins agricoles afin que les installations représentent un effort financier moins important.



Doter la commune de Lauris d'une politique écologique ambitieuse

Gérard Larrivé, vous venez d'être nommé délégué pour la transition écologique, comment voyez-vous votre mission?

Nous faisons tous le constat que la transition écologique prendra du temps et qu'elle nous engage à long terme. Il est alors essentiel que nous sachions bien où nous allons pour ne pas nous perdre en chemin... Nous allons établir tous ensemble la politique qui fixera le cap pour la transition écologique de notre village.

Dans le même temps, le travail réalisé lors du dernier Café Citoyen montre que nous pouvons nous mettre en action sans attendre et nous allons lancer des groupes de travail qui proposeront les 1ères actions concrètes à engager.



S'impliquer individuellement ou collectivement

Je souhaite, en mon nom propre ou au nom d'une association, m'impliquer dans la dynamique Lauris en transition, comment faire?

• Faites remonter vos propositions :

par mail (laurisentransition@lauris.fr) ou en utilisant la boîte à idées dédiée à la Transition écologique qui a été mise en place à la Mairie.

- Impliquez-vous dans les groupes de travail :
- 4 groupes de travail vont être lancés pour analyser la restitution des ateliers du Café Citoyen et proposer au Conseil Municipal les 1ères actions concrètes à réaliser par les citoyens, les associations ou la municipalité ainsi que les actions à promouvoir auprès des instances administratives autres que la municipalité. Inscrivez-vous par mail (laurisentransition@lauris.fr)
- Prenez rendez-vous auprès du Délégué à la transition écologique pour faire remonter vos attentes ou vos propositions d'action; des créneaux de rendez-vous seront proposés aux Associations dès le mois de janvier 2022.
- Impliquez-vous dans la Commission extra-municipale : les modalités pour y participer seront communiquées très bientôt.

Mettre en place la Commission Extra-Municipale du Temps Long

La volonté de la municipalité est de mettre en place au plus tôt une Commission Extra- Municipale du Temps Long. Cette instance consultative sera présentée en Conseil Municipal lors de l'une de ses prochaines réunions. Il s'agira de définir sa composition et les modalités de constitution de la commission. Pour assurer une bonne efficacité et une bonne représentativité, il conviendra d'associer des citoyen(e)s, des associations, des élu(e)s, des membres du Collectif Pacte de Lauris et s'entourer des experts nécessaires.

Elle sera un lieu de débat sur les sujets structurants et fondamentaux de notre vie publique locale et constituera une vraie force de proposition pour réussir la transition écologique.

Elle permettra aussi de suivre le déploiement des plans d'actions de la Municipalité et l'efficacité des politiques communales au regard des évolutions nécessaires tant sur le plan de la transition écologique que sociale et citoyenne. Dès l'adoption de sa création et après avoir réuni ses membres, elle sera installée et pourra fonctionner.



LAURIS EN TRANSITION

Je mengage!



